SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt , le cinq octobre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 29 septembre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de M. Anthony ZILIO,

Secrétaire de séance : Mme Emilie BLACHIER-BAIARDI

M. ZILIO	M. BERBIGUIER	Mme BLACHIER-BAIARDI
M. VIGLI	M. GABRIEL	M. RAOUX
Mme DESFONDS-FARJON	Mme BOUCHE	M. MORAND
M. MARECHAL	Mme DAVID-GITTON	Mme BOMPARD
Mme ARNAUD	Mme PAGES	M. MALAPERT
M. BLANC	Mme JOUVE-LAVOLE	M. MICHEL
Mme GUTIEREZ	M. BERNE	Mme FOURNIER
M. AUZAS	Mme ROUBY	Mme CALERO
Mme BOUCLET	Mme AMALLOU	
M. SAEZ	M. MARROSU	
M. RACAMIER	M. LAMIRAL	
Mme AUTRAN-BLANC	M. LORANDIN	

Représentée :
Mme NERSESSIAN par M. RAOUX

Absent :

QUESTION N° 1 – ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Il est proposé à l'Assemblée :

- de nommer Mme BLACHIER-BAIARDI, Secrétaire de Séance.

A l'Unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Question adoptée à **l'Unanimité** des suffrages exprimés

Abstention(s) : Mme NERSESSIAN, M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO

****

QUESTION N° 2 – UTILISATION DU STADE COMMUNAL J. ANQUETIL PAR LE LYCEE LUCIE AUBRAC - CONVENTION FINANCIERE VILLE DE BOLLENE / CONSEIL REGIONAL P.A.C.A. - ADOPTION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter la convention à passer avec le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (P.A.C.A.) relative à la mise à disposition du stade J. ANQUETIL au lycée Lucie AUBRAC, aux conditions énoncées ci-dessus par le Rapporteur,

- d'autoriser le Maire à signer la convention à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à **l'Unanimité** des suffrages exprimés

****

QUESTION N° 3 – SITE DU TRICASTIN - COMMISSION DE SUIVI DE SITE (C.S.S.) - ELECTION DES DELEGUES

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'élire :

Membre titulaire :

- M. Anthony ZILIO, Maire de Bollène

Membre suppléant :

- Mme Sonia AMALLOU, conseillère municipale déléguée à la sécurité

A l'Unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Question adoptée à **l'Unanimité** des suffrages exprimés

Abstention(s) : Mme NERSESSIAN, M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MALAPERT, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO

****

QUESTION N° 4 – ARCHIVES - ANIMATION DU FONDS DOCUMENTAIRE ET D'ARCHIVES DU CENTRE DE DOCUMENTATION PROVENCALE - CONVENTION VILLE DE BOLLENE / ASSOCIATION PARLAREN A BOULENO - ADOPTION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter la convention à passer avec l'association Parlaren à Bouleno, dans le cadre de l'animation du fonds documentaire et d'archives du Centre de Documentation Provençale, fixant les modalités de gestion et de conservation du fonds et notamment les conditions d'accès à ce fonds pour l'association.

- d'autoriser le Maire à signer la convention à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à **l'Unanimité** des suffrages exprimés **********

QUESTION N° 5 – DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER DES ENTREPOTS DE STOCKAGE DITS BOLLENE 2, BOLLENE 3 ET BOLLENE 4/5, SITUES ZAC PAN EURO PARC SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE BOLLENE PRESENTEE PAR LA SOCIETE S.C.I. LOGISTIQUE BOLLENE - ENQUETE PUBLIQUE - AVIS

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'émettre un avis favorable sur le dossier d'enquête publique portant sur la demande présentée par la société S.C.I LOGISTIQUE BOLLENE à l'effet d'obtenir l'autorisation d'exploiter des entrepôts de stockage dits Bollène 2, Bollène 3 et Bollène 4/5, situés ZAC PAN EURO PARC sur le territoire de la commune de Bollène,

- de préciser que la ville de Bollène, en complément de son avis favorable, émet quelques réserves, citées précédemment, et souligne qu'elle va dans le même sens que la Mission Régionale d'Autorité Environnementale Provence Alpes-Côte d'Azur, à savoir qu'il est nécessaire qu'une réflexion soit menée à l'échelle de la ZAC pour promouvoir et rendre possible la mise en place de solutions alternatives au transport routier, la voie fluviale méritant en particulier d'être étudiée.

Question adoptée à **l'Unanimité** des suffrages exprimés

Abstention(s) :Mme JOUVE-LAVOLE **********

QUESTION N° 6 – OPPOSITION AU TRANSFERT DU PLAN LOCAL D'URBANISME A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE LEZ PROVENCE

Il est proposé à l'Assemblée :

- de s'opposer au transfert de la compétence P.L.U. à la communauté de communes Rhône Lez Provence.

Question adoptée à **l'Unanimité** des suffrages exprimés

****

QUESTION N° 7 – REFORME DU STATIONNEMENT - MODIFICATION DES ZONES DE STATIONNEMENT PAYANT

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter la modification des zones de stationnement payant par sectorisation comme indiquée ci-dessus,

- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces et actes nécessaires à la mise en oeuvre de ces modifications sur la réglementation du stationnement payant en centre-ville

Question adoptée à **l'Unanimité** des suffrages exprimés

Abstention(s) : Mme NERSESSIAN, M. RAOUX, . MORAND, Mme BOMPARD, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO

****

QUESTION N° 8 – CLASSEMENT DOMAINE PUBLIC - STADE BOLLENE-ECLUSE

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'abroger la délibération du conseil municipal du 26 septembre 2017 ayant constaté la désaffectation et prononcé le déclassement du stade Bollène-Ecluse,

- de classer dans le domaine public communal le stade Bollène-Ecluse, cadastré Section AE, n° 134, n° 135, n° 136, n° 137 et n° 138 pour une contenance totale de 11 716 m²,

- d'affecter ce stade à une destination d'équipement sportif à destination de la population, des associations bollénoises et des établissements d'enseignement scolaire,

- d'assurer l'entretien et la réouverture de ce stade (bâtiments et terrain) suivant un règlement intérieur à approuver ultérieurement.

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre : Mme NERSESSIAN, M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO
Abstention(s) : M. MALAPERT

****

QUESTION N° 9 – COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFEREES (C.L.E.C.T.) - RAPPORT DU 27 MARS 2019 - APPROBATION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) présenté en annexe,

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à **l'Unanimité** des suffrages exprimés
Abstention(s) : Mme NERSESSIAN, M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO

****

QUESTION N° 10 – RAPPORT DE SUITES AU RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR DU 16 AVRIL 2019

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le rapport de suites aux observations définitives émises par la Chambre régionale des Comptes P.A.CA. sur la gestion de la commune de Bollène en date du 16 avril 2019, joint en annexe,

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Ne prennent pas part au vote :
Mme NERSESSIAN,M. RAOUX,M. MORAND,Mme BOMPARD,M. MICHEL,Mme FOURNIER,Mme CALERO

Question adoptée à **l'Unanimité** des suffrages exprimés

****

QUESTION N° 11 – PARC MUNICIPAL AUTOMOBILE - AFFECTATIONS ET USAGE DES VEHICULES - ACTUALISATION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'attribuer les véhicules de services avec ou sans remisage, conformément à la réglementation,

- d'abroger les dispositions antérieures relatives aux affectations et usages du parc automobile de la commune de Bollène,

- de donner son accord sur les propositions écrites ci-dessus,

- d'autoriser le Maire à signer les autorisations individuelles à intervenir ainsi que tout document se rapportant à ce dossier.

Question adoptée à **l'Unanimité** des suffrages exprimés

Abstention(s) : Mme NERSESSIAN, M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO

****

QUESTION N° 12 – MODIFICATION TABLEAU THEORIQUE DES EFFECTIFS

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,

- de modifier le tableau des effectifs en conséquence,

- d'approuver le tableau des effectifs modifié ci-annexé.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à **l'Unanimité** des suffrages exprimés

Abstention(s) : Mme NERSESSIAN, M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MALAPERT, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO

****

QUESTION N° 13 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL MUNICIPAL AU PROFIT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE LEZ PROVENCE (C.C.R.L.P.)

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter la convention de mise à disposition à passer avec la Communauté de Communes Rhône Lez Provence (C.C.R.L.P.), aux conditions énoncées ci-dessus.

Cette mise à disposition donnera lieu à remboursement.

- d'autoriser le Maire à signer la convention de mise à disposition à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à **l'Unanimité** des suffrages exprimés

Abstention(s) : Mme NERSESSIAN, M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MALAPERT, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO

****

QUESTION N° 14 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (S.P.A.N.C.) - COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE LEZ PROVENCE (C.C.R.L.P.) - ANNEE 2019 - INFORMATION

Il est proposé à l'Assemblée de prendre acte :

- du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.), adopté par la communauté de communes Rhône Lez Provence (C.C.R.L.P.), ci-annexé.

Prend acte.

****

QUESTION N° 15 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE LEZ PROVENCE (C.C.R.L.P.) - ANNEE 2019 – INFORMATION

Il est proposé à l'Assemblée de prendre acte :- du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2019, adopté par la communauté de communes Rhône Lez Provence (C.C.R.L.P.), ci-annexé.

Prend acte.

****

QUESTION N° 16 – COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE LEZ PROVENCE (C.C.R.L.P.) - RAPPORT D'ACTIVITES 2019 - INFORMATION

Il est proposé à l'Assemblée de prendre acte :

- du rapport d'activités 2019 de la communauté de communes Rhône Lez Provence, ci-annexé.

Prend acte.

****

QUESTION N° 17 – ASSOCIATIONS BOLLÉNOISES - MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ET D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUX

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'abroger les délibérations des 14 février 2011 et 2 mai 2017,

- d'approuver la mise à disposition, à titre gratuit, de locaux et d'équipements sportifs communaux aux associations bollénoises dans le cadre de leurs activités statutaires,

- d'adopter la convention cadre prévoyant cette mise à disposition,

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer les conventions à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à **l'Unanimité** des suffrages exprimés

Abstention(s) : Mme NERSESSIAN, M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MALAPERT, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO

****